

M. Olivier BIANCHI
Maire de Clermont-Ferrand
10, rue Philippe-Marcombes
BP 60
63033 Clermont-Ferrand Cedex 1

Paris, le 9 avril 2014

Objet : Municipales 2014 – Vos engagements en faveur de la transparence de la vie publique locale.

Monsieur le Maire,

Lors de la campagne pour les élections municipales 2014, vous avez pris des engagements en réponse aux 5 propositions de Transparency International France sur la transparence et l'intégrité de la vie publique locale.

Vous vous êtes ainsi engagé à :

1. Ne pas cumuler votre mandat de maire de Clermont-Ferrand avec un mandat parlementaire ;
2. Instaurer la publication des déclarations d'intérêts pour l'ensemble des élus au conseil municipal et faire respecter la règle du déport en cas de conflit d'intérêts ;
3. Instaurer la collégialité des décisions d'urbanisme et faire respecter l'obligation de déport en cas de conflit d'intérêts ;
4. Créer une charte des droits et des devoirs de l' élu et proposer une formation à la déontologie.

Pour rappel, nous proposons également la publication de la déclaration de patrimoine.

Comme nous vous l'avons indiqué, ces engagements ont été publiés sur notre [site Internet](#) et ont fait l'objet d'un [bilan](#) diffusé largement.

Alors qu'il devient de plus en plus urgent de renforcer la confiance des citoyens envers leurs représentants ainsi que dans la parole et l'action publique, nous voulons aujourd'hui aider tous ceux qui le souhaitent, à mettre en œuvre leurs engagements.

Au cours des prochains mois, Transparency International France restera ainsi mobilisé pour assurer le suivi de ces propositions et soutenir leur mise en œuvre. D'ores et déjà, vous trouverez, joint à ce courrier, un ensemble de documents qui, nous l'espérons, pourront vous être utiles pour mener à bien votre action.

Nous vous invitons également à nous tenir informés des initiatives que vous engagerez en matière de transparence dans la gestion locale. Nous avons en effet l'objectif de rendre public avant la fin 2014 le suivi des engagements pris par les candidats élus et nous veillerons à mettre en avant les meilleures pratiques identifiées.

Vous remerciant pour votre attention, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Daniel LEBEGUE
Président

Vous trouverez en pièces jointes :

- Modèle de charte des droits et des devoirs de l'élu
- Modèle de charte de déontologie de l'achat public
- Le rapport 2013 de Transparency International France « Transparence de la vie publique : et maintenant ? »
- Synthèse des lois sur la transparence de la vie publique du 11 octobre 2013
- Modèle de déclaration de patrimoine établi par la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HAT)
- Modèle de déclaration d'intérêts établi par la HAT